



AN OSPITAL
L'HÔPITAL
CAMFROUT

Arook atao

L'écho du Camfrout

LE SUPPLÉMENT

**Salle multifonctions :
le projet est lancé !**



SALLE MULTIFONCTIONS

Vues extérieures



Vue Entrée



Vue arrière



Vue Terrasse



Vue de dessus

Arko.
— Architecte

Le Portrait

Votre parcours en quelques mots ?

Initialement, je réalise un parcours en alternance chez Les Compagnons du Devoir en Menuiserie et Charpente. Durant ces cinq années, je travaille dans une entreprise du Sud Finistère puis une autre du Nord Finistère; toutes deux spécialisées dans le Patrimoine.

Suite à ces premières expériences, je commence en 2001 un parcours d'études en architecture dont je sors diplômé en 2006. Je ferai alors mes premières expériences d'architecte dans une agence vannetaise spécialisée en éco construction et une agence landernéenne spécialisée en construction bois.

C'est en 2016 que sera créée l'agence Arko Architecte, spécialisée en constructions bois, passives et à hautes valeurs environnementales.

Actuellement, l'agence est composée de 6 personnes.

Pourquoi le métier d'architecte ?

Ma formation initiale est liée à la construction bois, matériau que j'affectionne tout particulièrement.

Ma reconversion est liée, entre autre, à un accident du dos qui ne m'aurait pas permis de continuer le métier de charpentier. L'architecture est un métier qui me permettait à un autre niveau de continuer à travailler dans la construction bois, et surtout de rester en lien étroit avec les artisans du bâtiment, avec qui nous entretenons une relation privilégiée et de confiance, afin de réaliser des ouvrages hautement qualitatifs.

Selon vous, quelles seraient les 3 qualités d'un bon architecte ?

- Etre exigeant humainement et à l'écoute
- Etre exigeant techniquement
- Etre curieux

MIKAËL KEROUANTON – Architecte

Quelles sont les spécificités liées aux projets de collectivités locales ?

Il est habituellement donné la feuille de route suivante aux projets des collectivités locales :

- Réalisation d'ouvrages fonctionnels
- Réalisation d'ouvrages performants
- Réalisation d'ouvrages confortables
- Réalisation d'ouvrages avec une maîtrise des coûts d'entretien et de maintenance
- Réalisation d'ouvrages vertueux (matériaux biosourcés...)
- Réalisation d'ouvrages intégrant du ré-emploi





Arko.
Architecte

Le Portrait (suite)

Que pensez-vous du projet camfroutois ?

Le projet de la future salle de l'Hôpital-Camfrout a été pensé afin de répondre à divers enjeux actuels dans l'acte de construire.

Initialement, il devait être raccordé via un nouveau système de chaudière au niveau du Pôle Associatif. Le projet a été ré-orienté pour construire un bâtiment autonome de performance passive.

La future salle sera ainsi faiblement consommatrice d'énergie pour se chauffer, génératrice d'un confort accru pour ses usagers et d'un faible coût d'entretien et de maintenance pour la commune.

Le projet a également été envisagé avec une part importante de matériaux bio sourcés. Ainsi, la salle sera intégralement réalisée en matériaux bois pour les parties structurelles.

Y a-t-il des difficultés repérées sur ce projet ?

La difficulté principale du projet de la future salle polyvalente résidait dans son site d'implantation contraint.

En effet, la parcelle, de taille modeste par rapport à la surface de la future salle, se situe en centre bourg, dans une zone habitée. Le projet était à envisager de façon à s'implanter dans le bourg de l'Hôpital-Camfrout, tout en préservant les habitations alentour.

Celui-ci devait également s'intégrer dans un bourg typique breton, tout en ayant une écriture architecturale contemporaine. Un travail a été fait en ce sens avec l'architecte des bâtiments de France.

Quels sont les délais pour réaliser les travaux ?

Une période préalable de 6 semaines de préparation sera réalisée afin de préparer techniquement le projet. Le chantier pourra alors commencer pour une durée de 12 mois de travaux.

Le début des travaux est envisagé courant novembre et commencera par une phase de désamiantage puis de démolition, préalables à la construction de la future salle.

Avant même la phase de démolition, prévue en Novembre, des travaux ont déjà eu lieu sur le site. En quoi consistent-ils ?

Les travaux en cours de réalisation, avant la phase de démolition de la salle actuelle, sont des travaux de dévoiement du réseau d'eaux usées reliant le lotissement en amont de la salle à la rue de Porzh Uhel.

Ce réseau se situait sous l'emprise de la future salle polyvalente. Celui-ci devait être dévoyé afin de pouvoir réaliser la future salle.

Quelles sont vos précédentes réalisations ?

- La **Maison de Santé de Châteaulin** construite en bois, certifiée passive, réalisée avec des matériaux biosourcés (laine de bois, enduits terre, ...)
- L'**ALSH de Kersaint-Plabennec** (en cours de réalisation) construit en bois, de performance passive, réalisé avec des matériaux biosourcés (laine de bois, toiture végétalisée, ...)
- La **Médiathèque de Saint-Thégonnec** (en cours de réalisation) construite en bois, de performance passive, réalisée avec des matériaux biosourcés (laine de bois, installation photovoltaïque, ...)
- L'**ALSH de Lampaul-Guimiliau** (en cours de réalisation) construit en bois, de performance passive, réalisé avec des matériaux biosourcés (isolation paille, laine de bois, ...).

AGENDA DES TRAVAUX

• Démolition & désamiantage	du 13 novembre au 10 décembre 2023
• Terrassement - VRD	du 1 ^{er} janvier au 02 février 2024
• Gros œuvre	du 05 février au 29 mars 2024
• Charpente, menuiseries	Avril (levage), mai (menuiseries ext.) et juin 2024 (isolation et étanchéité air)
• Charpente métallique	du 13 au 24 mai 2024
• Etanchéité	du 06 mai au 21 juin 2024
• Menuiseries intérieures	du 15 juillet au 02 août, du 09 septembre au 04 octobre, et du 04 au 22 novembre 2024
• Cloisons - doublages	du 17 juin au 13 septembre 2024
• Revêtements de sol	du 09 septembre au 04 octobre et du 28 octobre au 06 décembre 2024
• Faux plafonds	du 07 octobre au 22 novembre 2024
• Peintures & Nettoyage	du 07 octobre au 20 décembre 2024
• Chauffage, Ventilation, Plomberie & électricité	du 21 mai au 07 juin, du 1 ^{er} juillet au 02 août et du 04 au 30 novembre 2024
• Fin de chantier	décembre 2024

FINANCEMENT

Le Coût (en € HT)

• Montant des travaux	1 748 195 €
• Maîtrise d'œuvre	130 275 €
• Etudes amont *	18 980 €
• Equipement de l'office	35 000 €
• Frais divers, aléas	51 000 €

TOTAL 1 983 450 €

* bornage, sondage des sols, gestion des eaux pluviales, diagnostic amiante, mission contrôle technique, mission SPS (Sécurité Protection de la Santé).

Le financement (en €)

- ETAT : DETR	150 000 €
Dotation d'équipement des Territoires Ruraux	
- ETAT : DJIL	100 000 €
Dotation de soutien à l'investissement local	
- REGION BRETAGNE	150 000 €
- CONSEIL	115 000 €

DEPARTEMENTAL DU FINISTERE

- CAPLD	300 000 €
---------	-----------

Communauté d'agglomération du pays de landerneau-Daoulas (au titre du fonds de concours)

TOTAL 815 000 €

- AUTOFINANCEMENT : 1 168 450 €

Réserves : 668 450 € - Emprunt : 500 000 €